

12957/24

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 25 septembre 2024

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 25 septembre 2024

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Décision du Conseil portant nomination d'un directeur exécutif adjoint et du président  
des chambres de recours de l'Office de l'Union européenne pour la propriété  
intellectuelle**

*Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes*